

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 19 12 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ
M. ROUAULT
M^{me} LEFEBVRE-BERTIN
Mme CABANIS
M. GARNIER
M. AUBERT
M^{me} KHAN
M. PHILOUX
M. CHAIZE
M^{me} HERCEG-GALESNE
M^{me} PAIMPARAY-KANY
M. CORVOL
M^{me} BRICE
M^{me} LEVENÉ
M. LEMARCHAND
M^{me} BATAILLE
M^{me} SIMONESSA
M. PERRUDIN
Mme QUEMENER
M. BAILLY

Date de convocation : 12/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 18

Quorum réuni

Étaient excusés :

Mme LE GALL a donné pouvoir à M. GARNIER.
M. BOUFFORT a donné pouvoir à M^{me} LEVENÉ.
M. TRUBERT a donné pouvoir à M. PHILOUX.
M. BABOU a donné pouvoir à M. CORVOL.
M^{me} BOISNARD a donné pouvoir à M. CHAIZE.
M^{me} MASSART a donné pouvoir à M^{me} HERCEG-GALESNE.
M. MOKHTARI a donné pouvoir à M. DEPOUEZ.
M^{me} LOCHOU-REGNARD a donné pouvoir à Mme CABANIS.
M. LUCET a donné pouvoir à M^{me} SIMONESSA.
M. GAISLIN a donné pouvoir à Mme QUEMENER.
M^{me} SIMONESSA a donné pouvoir à Mme BATAILLE à partir de 22h40.

Étaient absents :

Mme KHAN jusqu'à 20h57.
M^{me} DANIELOU.
M. PAUGAM.
M. LEMARCHAND jusqu'à 20h44.
Mme MAUGAIS.

Secrétaire de séance :

Mme Anne BRICE.



25/01 – 19 décembre 2023

Installation de Monsieur BAILLY Cédric, conseiller municipal

Le rapporteur,

explique que suite à la démission de Monsieur Johann Caillard en date du 10 octobre dernier, le conseil municipal se compose de 32 membres.

Afin de le ramener à son effectif de 33 membres, il convient de procéder à l'installation d'un(e) nouveau(elle) conseiller(ère) municipal(e).

Conformément à l'article L.270 du code électoral, il y a lieu de compléter le conseil municipal par le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée.

Cédric Bailly, né le 12 novembre 1981 à Rennes (35), et domicilié au 26 la Tirrelais à Pacé, venant dans l'ordre de la liste, Monsieur le Maire propose de procéder à son installation dans les fonctions de conseiller municipal.

Vu l'article L.270 du code électoral,

Vu le tableau du conseil municipal du 29 mai 2019,

Vu le courrier de Johann Caillard en date du 10 octobre 2023 portant démission du mandat en qualité de conseiller municipal ;

Vu le courriel de Cédric Bailly en date du 16 novembre 2023 acceptant sa prise de fonction en qualité de conseiller municipal ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

INSTALLE :

Cédric BAILLY en qualité de conseiller municipal, membre du groupe « En action pour Pacé ».

Il siègera dans les commissions municipales suivantes :

- Affaires scolaires et de la jeunesse.
- Sports
- Commission Listes Électorales
- Commission partiariaire marché hebdomadaire
- Commission de délégation de service public du Ponant en tant que suppléant.
- Commission consultative des services publics locaux.

Ainsi qu'au sein des commissions du SYRENOR :

- Commission communication et information
- Commission d'attribution des places dans les structures petite enfance.
- Commission ressources humaines en tant que suppléant

PREND ACTE :

de la modification du tableau du conseil municipal.

VOTE : Unanimité.

Quorum réuni 18 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Anne BRICE.



Le Maire,

Hervé DEPOUEZ

